



## Compte-rendu de la CAPA Aquitaine du 15 juin 2018

Après la lecture de la déclaration, voici les réponses de l'administration :

- actuellement, si la gestion administrative des personnels est bien de la responsabilité des recteurs, les structures budgétaires entre les spécialités sont différentes. Les postes psy EDA sont toujours comptabilisés dans l'ensemble des moyens du 1<sup>er</sup> degré. Tout n'a pas basculé dans une gestion unique au niveau du rectorat. Par exemple, les budgets de formation continue sont distincts. Une formation commune EDO-EDA est très compliqué à organiser (rémunérations, frais de déplacement). Les moyens de remplacement des psyEDA sont pris sur les moyens EDO, ce qui montre l'incohérence de la situation actuelle.
- pour la formation initiale, le rectorat va autoriser le stage en pratique accompagnée dans une académie limitrophe à celle de Bordeaux, comme cette année. C'est le recteur qui affecte les stagiaires de l'académie qui rejoignent ensuite centre de formation et ESPE. Les stagiaires PsyEN seront invités à la réunion du recteur pour la pré-rentree des personnels du second degré et psyEN.  
La désignation des tuteurs EDO est cadrée par le CSAIO (Chef des Services Académiques de l'Information et de l'Orientation). Le recteur va demander aux DASEN une liste de psychologues tuteurs potentiels pour les EDA.  
Les interventions des psychologues EDA au centre de formation seront possibles avec la demande de cumul d'activité (avec traitement), les IEN ne souhaitant pas que cela se fasse sur le temps de service sur le terrain.

### Mouvement intra-académique 2018

**Pour le mouvement intra des PsyEN EDA** : 38 demandes de participation au mouvement dont 9 participants obligatoires (sortants de formation, anciens DEPS, entrants dans l'academie...).

Département	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques
Nombres de postes vacants	2	5	2	1	0

→ **16 mutations ont été actées à l'issue de la CAPA.**

Il restait un poste vacant (Mont-de-Marsan). Il sera occupé par une collègue dont le détachement a été accepté le 14 juin en CAPN.

**Tous les postes ont été pourvus. Il n'y a pas de postes vacants.**

**Pour le mouvement intra des PsyEN EDO** : 22 demandes de participation au mouvement dont 14 participants obligatoires (stagiaires EDO).

Département	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques
Nombres de postes vacants	7	8	7	2	11

→ **20 mutations ont été actées à l'issue de la CAPA.** 2 collègues n'ont pas obtenu satisfaction du fait de l'absence de poste dans le ou les CIO demandés.

La nouvelle répartition des postes vacants PsyEN EDO est :

Département	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques
Nombres de postes vacants	7	1	1	2	4

A cela il faut retrancher les situations suivantes : Il y a 2 recrutements sans concours au titre du handicap et 2 arrivées par détachement (CAPN du 14 juin) et 1 ATP (Affectation à Titre Provisoire).

**A l'issue de la CAPA il reste donc 10 postes vacants pour les PsyEN EDO.**

Le rectorat va aussi prendre en compte les volumes de rompu (temps partiel, congé maladie etc.) pour les intégrer aux besoins de recrutement en CIO en vue de la CAPA des PsyEN non-titulaires.

**3 autres postes de PsyEN EDO vont aussi se libérer dans le cadre de la campagne d'appel candidature pour faire fonction de DCIO** à titre provisoire pour l'année 2018-2019. 3 postes de DCIO sont vacants actuellement : Talence-Mérignac, Bayonne, Oloron Ste Marie.

### **Point d'information :**

Un congé de formation de 4 mois a été accordé à une psychologue EDA qui a annoncé qu'elle y renonçait.

*Compte-rendu rédigé par Françoise Dalia (64), Sylvie Deshayes (33), Philippe Franco (24), Véronique Mériaux (47) et Jean Rustique (33)*